

Soutenance de thèse de Mme Vanessa THOUROUDE (<https://nouvelles.univ-rennes2.fr/event/soutenance-these-mme-vanessa-thouroude>)

Sous la direction de madame Stéphanie Clerc Conan

Titre des travaux :

Défis pragmatiques et représentations linguistiques dans le champ de la santé en France

Analyse de la réponse institutionnelle et des pratiques alternatives en contextes hétérolingues

Résumé : Cette recherche repose sur une enquête ethnographique initiée en 2017 – au travers d’observations de pratiques médicales et d’entretiens auprès de soignant·e·s et soigné·e·s hétérolingues –, ainsi que sur l’analyse de la réponse institutionnelle à la diversité linguistique, à travers les dispositifs dans le champ de la santé en France à destination des personnes nouvellement arrivées, peu ou pas francophones.

- Le positionnement complexe (Morin, 1990) et critique (Heller, 2002) de cette recherche, à l’articulation entre pratiques et politiques (Duchêne, 2008) vise à :
- décrypter les processus politiques, économiques et idéologiques à l’œuvre en France qui légitiment ou au contraire délégitiment des locuteur·ice·s et leurs pratiques linguistiques (Canut, Duchêne, 2011) tout au long du parcours de soin ;
- analyser les impacts – dans une dimension pragmatique –, des carences institutionnelles au regard de la diversité linguistique sur le territoire, tant à l’échelle des interactions soignant·e- soigné·e que plus largement en termes d’accès aux droits, à l’information et à la santé ;
- identifier les voies d’issues pour dépasser la logique oppositionnelle « interprétariat » / « débrouille » prégnante dans les discours en prenant appui sur la praxis ;
- faire émerger dans les pratiques de terrain – et à partir d’elles – les conditions favorables pour que ce qui est parfois désigné comme du bricolage communicationnel ou de la débrouille ne soit pas considéré – et parfois vécu –, comme synonyme « d’illusion communicationnelle » et ce faisant valoriser les « moyens de la débrouille » mobilisés par soignant·e·s comme soigné·e·s dans une perspective que l’on peut qualifier de réappropriation de la capacité d’agir.

La soutenance est publique